



Programme

Lundi, 24 novembre 2003

à partir de

8.30 Enregistrement (devant la salle 5)

9.30 **Ouverture de la Conférence**

Allocutions de bienvenue :

– M. Guy DE VEL (Directeur Général des Affaires Juridiques, Conseil de l'Europe)

Aperçu :

– Lord Justice MANCE (Président de la Conférence, Président du Conseil Consultatif de Juges européens (CCJE), Juge, Cour d'Appel d'Angleterre et du Pays de Galles)

11.30

Introduction : Justice Louise OTIS (Président du thème, Juge, Cour d'Appel, Québec)

11.35

Rapport : M. Alain LACABARATS (Juge, Cour d'Appel, Paris)

11.55

Intervenants sur le thème (maximum 5 minutes pour chaque intervenant)

12.10

Discussion

12.30

Déjeuner

I. SESSION INTRODUCTIVE

10.00

Introduction : M. Alain LACABARATS (Président de la Session Introductive, Vice-Président du CCJE, Juge, Cour d'Appel, Paris)

10.05

La nécessité pour les juges d'aider les parties à parvenir à un règlement précoce des litiges (l'expérience des Cours économiques de la Fédération de Russie)

14.15

Introduction : M. Peter LAMPE (Président du thème, membre du CCJE, Président de la Cour Régionale de Maastricht)

14.20

Rapport : M. Veniamin YAKOVLEV (Président de la Cour Suprême Economique de la Fédération de Russie)

Premier rapport : M. Raffaele SABATO (membre du CCJE, Juge, Naples)

10.25

Intervenants sur l'expérience de leurs tribunaux (maximum 5 minutes pour chaque intervenant)

14.40

Intervenants sur le premier rapport (maximum 5 minutes pour chaque intervenant)

14.55

Discussion

10.40

Discussion

15.15

Deuxième rapport : M. Lars OTEDAL BROCH (membre du CCJE, Juge, Cour Suprême de Justice, Oslo)

11.00

Pause

15.35

Intervenants sur le deuxième rapport (maximum 5 minutes pour chaque intervenant)

15.50

Discussion

16.10

Pause

« LE RÉGLEMENT PRÉCOCE DES LITIGES ET LE RÔLE DES JUGES »

24 et 25 novembre 2003
Salle 5, Palais de l'Europe, Strasbourg

- c. Incitations législatives et judiciaires au règlement précoce des litiges**
- 16.30 Introduction: M. Lars OTEDAL BROCH (Président du thème, membre du CCJE, Juge, Cour Suprême de Justice, Oslo)
- 16.35 Rapport: M. Aleš ZALAR (membre du CCJE, Juge du Tribunal de District de Ljubljana)
- 16.55 Intervenants sur le thème (maximum 5 minutes pour chaque intervenant)
- 17.15 Discussion
- 17.45 Réception au Restaurant du Conseil de l'Europe

Mardi, 25 novembre 2003

- d. Modes alternatifs de règlement des litiges (ADR / médiation)**
- 9.30 Introduction: : M. Raffaele SABATO (Président du thème, membre du CCJE, Juge, Naples)
- 9.35 Rapport: Justice Louise OTIS (Juge, Cour d'Appel, Québec)
- 9.55 Intervenants sur le thème (maximum 5 minutes pour chaque intervenant): M. Francesco BENIGNI, Rome, M. Giuseppe DE PALO, Rome et M. Jean A. MIRIMANOFF, Genève
- 10.10 Discussion
- 10.30 Pause
- e. Gestion des affaires – un système judiciaire proactif et innovateur mais impartial**
- 11.00 Introduction: M. Aleš ZALAR (Président du thème, membre du CCJE, Juge du Tribunal de District de Ljubljana)
- 11.05 Rapport: M. Peter LAMPE (membre du CCJE, Président de la Cour Régionale de Maastricht)
- 11.25 Intervenants sur le thème (maximum 5 minutes pour chaque intervenant)

- 11.40 Discussion
- 12.00 Déjeuner
- 14.30 **III. SESSION DE CLÔTURE**
- Introduction: M. Veniamin YAKOVLEV (Président de la session de clôture, Président de la Cour Suprême Economique de la Fédération de Russie)
- 14.40 Conclusions du Président de la Conférence: Lord Justice MANCE (Président du CCJE, Juge, Cour d'Appel d'Angleterre et du Pays de Galles)
- 15.00 Clôture de la Conférence

* *

Documents:

Tous les documents pour la Conférence peuvent être consultés à l'adresse suivante: www.coe.int/judges, sous Conférences, Strasbourg 24 and 25 November 2003, français

Note pour les participants:

Cette Conférence est organisée par le Conseil de l'Europe en coopération avec le Conseil Consultatif de Juges Européens (CCJE), organe consultatif du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

Le but de la Conférence est d'identifier les moyens dont disposent les juges pour aider les parties à parvenir à un règlement précoce des litiges. La Conférence ne traitera pas du règlement précoce des affaires pénales.

L'interprétation en anglais, français et russe sera assurée.

Pour tout renseignement:
 Secrétariat de la Conférence européenne
 des juges
 M^{me} Lucy Ancelijn
 Service du Droit Privé
 Direction Générale des Affaires Juridiques
 Conseil de l'Europe
 F-67075 Strasbourg Cedex
 Tél.: 33 (0)3 88 41 22 04
 Fax: 33 (0)3 90 21 50 33
 E-mail: DG1.ConfJudges@coe.int